

Nombre de conseillers

En exercice : 6

Présents : 5

Votants : 6

L'an deux mille vingt-trois, le 2 février à 18 h 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier Carbonell, Maire.

Date de convocation : 27 janvier 2023

Présents : Monsieur Didier CARBONELL, Mesdames Jocelyne AUDO, Annie LACUBE, Solenne LAURENT et Monsieur Serge ROUBY.

Absente excusée : Madame Corinne CARRIERE qui a donné un pouvoir à Mme Solenne LAURENT

Secrétaire : Solenne LAURENT

Madame la première adjointe ouvre la séance et procède à l'appel nominal des conseillers, à la nomination de la secrétaire de séance et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT COMPLEMENTAIRE DE L'APPARTEMENT « LE RESSEC »

((Délibération N°001-2023))

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de ses membres le montant des travaux complémentaires nécessaires à la finalisation des opérations (3 803,40 € HT soit 4 273,24 € TTC)

VOTE	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	-----------------	-------------------	-----------------------

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR DEMANDE DE TR 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de ses membres la demande de subvention à hauteur de 40 % du montant des travaux (3 803,40 € HT soit 1 521,36 €)

VOTE	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	-----------------	-------------------	-----------------------

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR DEMANDE FDAL 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de ses membres la demande de subvention à hauteur de 30 % du montant des travaux (3 803,40 € HT soit 1 141,02 €)

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA FIXATION DU MONTANT DES LOYERS DES LOGEMENT COMMUNAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des loyers à 450 € par mois.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE -RENDU

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2022 est soumis à l'approbation du Conseil.

VOTE	<i>Pour</i> : 4	<i>Contre</i> : 2	<i>Abstention</i> :
-------------	------------------------	--------------------------	----------------------------

la séance est levée à 19 H

Le Maire

Didier Carbonell

1^{ère} Adjointe

Jocelyne Audo

2^{ème} Adjointe

Annie Lacube